



Centre Hospitalier d'Ernée  
20, avenue de Paris  
BP 73  
53500 ERNEE  
02.43.08.31.31

Diffusion :

- Interne au CH Ernée
- Externe sur sites offres emploi
- Etablissements du GHT 53

**AVIS DE VACANCE DE POSTE**

Un poste de **Coordonnateur Général des Soins (Cadre Supérieur de Santé)**, à temps plein, est vacant et à pourvoir dès que possible, au Centre Hospitalier d'Ernée.

Les missions et activités principales sont décrites dans la fiche de poste ci-joint.

**Les candidatures (lettre de motivation, CV et copie des trois précédentes évaluations professionnelles) sont à adresser avant le 23 mars 2021 à :**

**Monsieur le Directeur du Centre Hospitalier**  
**par messagerie : [grh@ch-ernee.fr](mailto:grh@ch-ernee.fr)**  
ou par courrier postal.

Pour toute précision, contactez Mme GEORGE Jennifer,  
Responsable RH au 02 43 08 31 07.

Fait à ERNEE, le 23 février 2021,

Le Directeur,

  
Gérard GUINGOUIN.

PJ : fiche de poste



## FICHE-PROFIL DE POSTE : COORDONNATEUR GENERAL DES SOINS

### Composition du service

#### L'équipe de Direction comprend :

- Un Directeur
- Un Directeur Adjoint
- Un Coordonnateur Général des Soins (CGS)
- Un Responsable Finances, Gestion des patients, SI
- Un Responsable Achats, services techniques et logistiques
- Un Responsable RH
- Un Responsable Qualité
- Un(e) assistante(e) de direction

### Missions et activités principales du poste

Le CGS contribue à l'élaboration et au suivi du projet d'établissement dans le cadre du parcours patient pour le volet politique des soins.

Il est responsable de l'harmonisation, de la coordination et de l'organisation des moyens des unités et des activités transversales. Il encadre et anime une équipe d'encadrants soignants, placée sous sa responsabilité hiérarchique. Il les accompagne dans la réalisation et la mise en œuvre des projets de service.

Les missions du CGS intègrent les domaines suivants :

#### 1°) Les Soins

Il coordonne les projets de soins et activités paramédicales. Il veille au respect de la sécurité et de la qualité des soins et de l'accompagnement. Il participe à l'harmonisation des procédures, organise leur mise en œuvre et contribue à leur évaluation, en partenariat avec les cadres des unités de soins. Il contribue à la mise en œuvre des outils d'évaluation des pratiques professionnelles et participe à l'évaluation de cette qualité en collaboration avec le service qualité.

Il coordonne et participe à l'élaboration du rapport d'activité annuel pour les services de soins. Il favorise et développe le travail en réseau notamment dans le GHT53. Dans le cadre extrahospitalier et en lien avec le projet d'établissement, il est un interlocuteur privilégié auprès des partenaires externes.

#### 2°) Le management de la qualité et la gestion des risques

Le CGS est membre de droit du COPIL Qualité, il est impliqué dans la démarche qualité institutionnelle.

Il participe activement à l'élaboration et au suivi des différents groupes qualité et gestion des risques.

Il participe à la préparation de la Certification et évaluation médico-sociale, assure la coordination des soins.

#### 3°) La Gestion des Ressources humaines

En collaboration avec les ressources humaines, il assure la gestion administrative et opérationnelle des professionnels en vue d'harmoniser, de répartir et de coordonner les moyens nécessaires à la proposition de soins des patients et résidents :

-Il élabore le projet de formation continue des professionnels soignants et paramédicaux : définition des besoins en formation prenant en compte les projets, des unités de soins et besoins individuels des personnels, mise en œuvre, évaluation.

- Il participe au recrutement et à la politique d'attractivité des professionnels

-Il évalue et valorise les compétences des professionnels

-Il assure le tutorat des nouveaux encadrants

-Il élabore et assure la maîtrise des tableaux d'emplois et de compétences (gestion des effectifs, absentéisme ...)

	<p>4°) La Gestion des Ressources logistiques, techniques et financières  En collaboration avec les services logistiques et techniques, il contribue à l'organisation optimale des circuits (matériels, hôteliers...) et veille à la bonne application des procédures. Il apporte son concours dans la détermination et la priorisation des besoins en équipements, des choix de matériels et des travaux.  En collaboration avec le service financier et le DIM, il participe au suivi de la gestion financière du secteur : suivi des tableaux de bords, analyse, statistiques.</p> <p>5°) L'accueil des stagiaires soignants et paramédicaux  Il définit les capacités d'accueil de stagiaires dans chaque unité, en accord avec les encadrants. Il valide et coordonne l'affectation des stagiaires dans les services.</p> <p>6°) La Recherche  Il participe, suscite et promulgue des actions de recherche et incite le personnel à participer à des recherches dans le cadre de missions transversales, en lien avec la CSIRMT qu'il préside.</p>
<p><b>Intérêts,  contraintes,  difficultés</b></p>	<p>Secteur d'activité en constante évolution, qui nécessite des capacités d'adaptation, de réactivité, d'anticipation et de coordination.</p> <p>Animation et accompagnement d'équipes paramédicales de différents niveaux de spécialités.  Permettre une cohésion et fédération entre tous les acteurs.</p> <p>Nécessité d'une prise de hauteur et de recul afin de prendre en compte les besoins et contraintes de chaque spécialité et secteur d'activité.</p> <p>Nécessité de communication et de collaboration avec les Ressources Humaines.</p> <p>En lien avec l'approche du parcours patient, le CGS établit des relations partenariales avec les autres CGS et CSS du territoire</p>

**COMPÉTENCES REQUISES SUR LE POSTE**

<p><b>Savoir</b></p>	<p>Le poste nécessite des compétences et qualités managériales basées sur des capacités à : négocier, communiquer, motiver, fédérer les encadrants et les équipes autour des objectifs de l'établissement en lien avec le corps médical.  Identifier les facteurs favorables au fonctionnement de ces équipes autour du principe de délégation.  Manager par projet les équipes paramédicales dans le cadre des projets institutionnels, d'établissement, de soins, de qualité, de pôle en lien avec l'ensemble des directions fonctionnelles</p>
<p><b>Savoir-faire</b></p>	<p>Arbitrer et/ou décider entre différentes propositions.  Argumenter, influencer et convaincre un ou plusieurs interlocuteurs (interne et/ou externe)  Concevoir, piloter et évaluer un projet / un processus  Établir / évaluer / optimiser un budget relatif à son secteur d'activité  Évaluer, développer et valoriser les compétences de ses collaborateurs  Fixer des objectifs, mesurer les résultats et évaluer les performances collectives et/ou individuelles  Piloter, animer / communiquer, motiver une ou plusieurs équipes  Planifier, organiser, répartir la charge de travail et allouer les ressources pour leur réalisation  Traduire les orientations, plans d'actions et moyens de réalisation en activités quotidiennes.</p>
<p><b>Savoir-être</b></p>	<p>Esprit d'initiative  Capacité à prendre des décisions  Rigueur  Sens de l'équité, de l'écoute  Sens de la délégation  Goût de l'innovation et capacité à se projeter  Avoir une posture qui se situe dans l'accompagnement, le soutien des équipes.  Avoir une perspective soignante, questionner, se questionner</p>

**Profil**

Diplôme de Cadre de Santé exigé (IFCS)  
Expérience de CGS ou Cadre Supérieur de Santé (CSS) souhaitée (6 mois)  
Master en santé est souhaité

**NIVEAU D'AUTONOMIE ET DE RESPONSABILITÉ**

Sous la responsabilité du Directeur, le coordonnateur général des soins est autonome dans la réalisation des tâches qui lui sont confiées dans le respect des protocoles établis.

**CHAMP DES RELATIONS**

L'ensemble des personnels de l'établissement ainsi que les médecins intervenants  
Les représentants du personnel  
Les partenaires externes dont le GHT